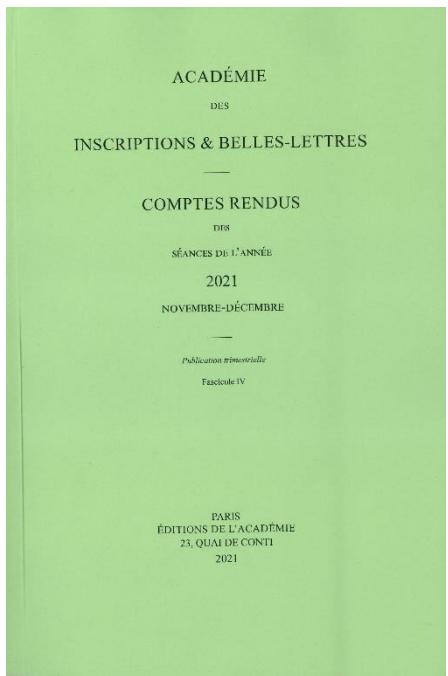


Le Secrétaire perpétuel Nicolas GRIMAL



Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres Fascicule 2021/IV (novembre-décembre), 2023 – Diff. Peeters.

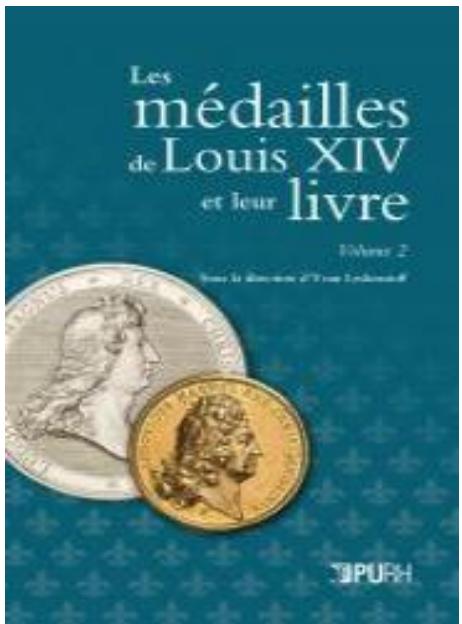
« La livraison 2021/4 des Comptes rendus rassemble les textes de 16 exposés donnés lors des séances de l'Académie des mois de novembre-décembre, dont les quatre discours prononcés lors de la séance solennelle sous la Coupole de 2021 ayant pour thème : « L'érudition, la pensée, le plaisir », par MM. Yves-Marie BERCÉ, Président de l'Académie, Alain THOTE, M^{mes} Agnès ROUVERET et Nicole BÉRIOU.

Ce fascicule regroupe aussi les exposés présentés à l'occasion des colloques consacrés à « Sainte Geneviève, histoire et mémoire (420-2020) » et à la « Littérature et pensée scolaire en France (XIII^e -XV^e s.) », au cours duquel M. Jean-Yves TILLIETTE a présenté une communication intitulée : « Poetica, quae est infima inter omnes doctrinas » (Thomas d'Aquin, Somme théologique I, 1, 9) ».

On y trouvera, également, les exposés de la séance inscrite dans la journée de célébration des 120 ans de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), dont deux par MM. Pierre-Sylvain FILLLIOZAT, « L'École française d'Extrême-Orient en Inde : recherches sur les traditions lettrées sanscrites », et Franciscus VERELLEN, « L'École française d'Extrême-Orient au XXI^e siècle : contexte et pertinence ») membres de l'Académie.

Cette livraison, qui comporte aussi le texte d'une note d'information de M. Jean-Yves EMPEREUR, « Deux bases inscrites découvertes au pied du phare d'Alexandrie pour la réérection de statues sous Constantin et Licinius », membre de l'Académie, et celui d'une communication de M. Denis Feissel, correspondant français de l'Académie, « Le Livre des cérémonies de Constantin Porphyrogénète : continuité d'une tradition », en collaboration avec M. Bernard Flusin, rassemble, en outre, 6 recensions critiques d'ouvrages déposés en hommage à l'Académie. On y trouvera, enfin, le rapport sur les activités de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem pour 2020-2021, procuré par M. Christian ROBIN. »

Le Président Yves-Marie BERCE



Les médailles de Louis XIV et leur livre, volume 2, dir. Yvan LOSKOUTOFF. PURH (Presses universitaires de Rouen et du Havre), septembre 2023, 620 p., 290 figures.

« Après un premier recueil de communications, publié en 2016, Yvan Loskoutoff, professeur d'histoire moderne à l'Université du Havre, a rassemblé un nouveau faisceau d'études érudites analysant l'histoire métallique du règne de Louis XIV. Une vingtaine de chercheurs numismates ont participé à cette entreprise savante dont la pertinence et le dynamisme assurent qu'elle est appelée à durer et puis à étendre son regard à d'autres périodes et d'autres souverainetés. Le présent volume est ordonné en cinq parties : Élaboration, Thématisques, Versailles, Antécédents, Postérité.

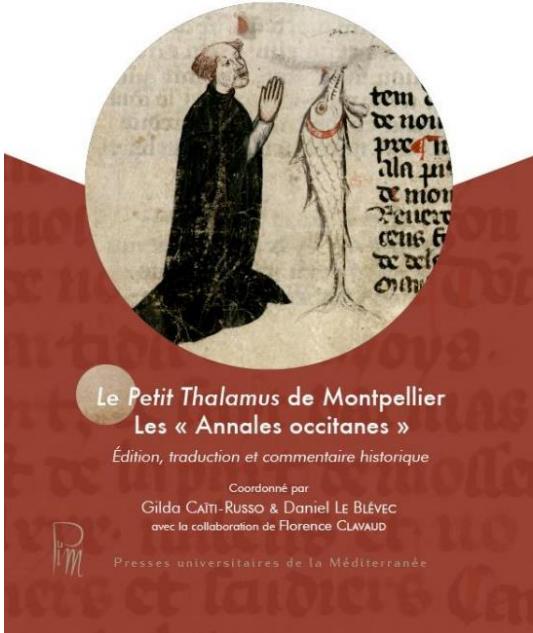
Le terme classique et solennel d'histoire métallique s'accorde particulièrement à la volonté politique de la monarchie française à la fin du xvii^e siècle de composer et frapper des monnaies et médailles à la gloire du souverain et de ses succès. L'imprimerie royale en 1702 consacra un luxueux volume in-folio aux quelques trois cents médailles qui avaient déjà scandé le règne. On sait que ce procédé illustre n'a plus au xix^e siècle tant retenu l'attention des historiens et s'est trouvé désormais réduit à la pénombre des cabinets de numismatique. Pourtant, l'enjeu en son temps contribuait, croyait-on, à la suprématie continentale et pouvait servir d'incitation économique. La Petite Académie des Inscriptions avait cette charge de célébrer par les monnaies et de léguer à la postérité le prestige du royaume, imitant les civilisations antiques qui par leurs monnaies avaient transmis leur éclat à travers les âges. C'était l'abbé Bignon, neveu du futur chancelier Pontchartrain, qui avait au cours des années 1690 conduit les travaux collectifs. Il s'agissait de choisir les occasions de commémoration, de les accorder avec les desseins politiques de l'instant, de leur inventer des représentations précieuses et significatives et encore de les assortir de légendes emphatiques. De longues discussions préparatoires étaient nécessaires où intervenaient André Dacier, Boileau, Charpentier, etc. Il leur fallait échafauder des correspondances de symboles, offrir des « images sublimes » des événements élus, les accompagner de textes d'un « laconisme énergique », à la manière de Sénèque.

La tâche de commémoration comportait, bien sûr, la naissance du futur roi. Elle ne fut envisagée qu'en 1694, comme un miracle de Notre-Dame de Lorette, reconnu par une offrande royale portée au sanctuaire adriatique en 1642. Cette même année 1694, fut célébrée l'entrée triomphale du jeune roi à Paris le 21 octobre 1652 (Communication de Marie-Claude Canova-Green). Plus difficiles et ambiguës étaient les représentations de la couronne d'Espagne, vaincue dans les premières annales guerrières, puis alliée dans les victoires après 1700 (Communication d'Isabelle Schübel). Les lauriers des armes étaient plus facilement liés aux exploits d'Hercule (Communication de Daniela del Pesco). Pour la victoire de Staffarde (18 août 1690), dans un paysage montagneux, l'Hercule français terrassait un minotaure passant

pour le duc de Savoie. Hercule revenait continument aux prises de villes : Mons (1691), Roses (1693), Gerone (1694), Barcelone (1697). La gloire du roi s'accompagnait volontiers de décors d'architecture, perspectives idéales de places monumentales ou d'horizons merveilleux (Communication d'Inès Villela-Petit). L'installation du Cabinet des Médailles au château de Versailles ne fut achevée qu'en 1684 (Robert Wellington). Des vitrines dans la galerie des Glaces la transformaient en un médaillier exceptionnel et complémentaire (Gérard Sabatier). Dans la suite du recueil, on peut citer encore l'imitation des modèles romains (Jordan Blondel), la concurrence avec les médailles pontificales (William Eisler) et le choix esthétique d'uniformité (Léa Gagnon). Enfin, comme des poursuites ou des survies au-delà du règne, des communications originales traitent encore des médailles sur l'union de la Corse au royaume (Laurent Stefanini) ou même rapportent la rare chronique médaillière du comte de Chambord, etc.

La fécondité de cette branche de l'historiographie est tout à fait remarquable et de livre en livre les convergences de ses contributions tendent à une sorte d'exhaustivité. »

M. Jacques VERGER



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part des directeurs scientifiques du volume, *Le Petit Thalamus de Montpellier: Les « Annales occitanes »*. Édition, traduction et commentaire historique. Coordonné par Gilda Caïti-Russo et Daniel Le Blévec, avec la collaboration de Florence Clavaud, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2023, 706 p. in-4°, nombreuses illustrations en couleurs.

Ce volume n'est en fait, si l'on peut dire, que la partie émergée d'un beaucoup plus vaste projet scientifique et éditorial – le « projet Thalamus » – qui se propose de mettre à la disposition des chercheurs et des curieux, sous forme à la fois

numérique et imprimée, une bonne partie des archives médiévales de la ville de Montpellier. Celles-ci sont en effet exceptionnellement riches pour la France, même méridionale, et c'est plutôt en se tournant vers la Catalogne ou l'Italie qu'on pourrait en trouver l'équivalent. Précisons qu'il ne s'agit pas ici d'archives éclairant les activités privées, comme les registres notariés, qui existent au demeurant, ni d'archives ecclésiastiques, d'ailleurs peu abondantes dans une ville qui, malgré son importance démographique et économique, n'était même pas une cité épiscopale (puisque la cathédrale se trouvait à Maguelone) et n'hébergeait aucun monastère ancien, mais des archives liées à l'exercice du pouvoir en ville.

Rappelons à ce propos que jusqu'au tournant des années 1200, Montpellier, ville née aux alentours de l'An Mil, a été soumise à l'autorité directe d'une dynastie seigneuriale puissante et dynamique, celle des Guilhem, même si, à partir des années 1140, ceux-ci ont dû composer avec les ambitions d'une élite bourgeoise de marchands et de juristes désireux d'être associés, d'une manière ou d'une autre, à l'exercice du pouvoir. Cette phase initiale dans l'histoire politique de Montpellier s'est accompagnée d'un premier développement de cette « culture de l'écrit » qui a toujours soutenu ici, on le verra, le gouvernement de la ville. Ce premier développement a pris la forme de la compilation d'un monumental cartulaire seigneurial, le *Liber instrumentorum memorialis*, qui contient les actes émanés du seigneur de la ville ou relatifs à ses droits.

L'année 1204 marque un tournant dans l'histoire de Montpellier, qu'on a pu qualifier, à tort ou à raison, de « révolution ». Elle voit le mariage du roi d'Aragon Pierre II avec Marie, la dernière héritière des Guilhem, immédiatement suivi par la promulgation de la coutume de Montpellier qui consacrait la reconnaissance de la « communauté des hommes de Montpellier », de ses droits et de ses institutions. Celles-ci se mettent rapidement en place. On a en 1206 la première attestation incontestable de l'existence du consulat. C'est désormais aux consuls, émanation de l'élite urbaine, et à leurs officiers que revient la gouvernance de la ville et de son territoire, sous la tutelle et le contrôle, plus ou moins efficace selon les moments, du roi d'Aragon, auquel se substitue en 1349 le roi de France, et des représentants locaux du

souverain. Ce changement décisif de régime politique s'est doublé d'un changement tout aussi important dans le mode de tenue et de gestion des archives de la ville en tant qu'instrument d'exercice du pouvoir et d'expression de l'identité urbaine.

Certes, le *Liber instrumentorum* était encore épisodiquement utilisé et les documents originaux étaient soigneusement conservés dans le chartrier de la ville, mais l'outil permanent et quotidien de la gouvernance urbaine est désormais constitué par des registres qui reçoivent le curieux nom de *thalami*. On a supposé que, par une dérivation sémantique assez recherchée, on était passé du sens classique de « chambre à coucher » à celui de « [document conservé dans un] lieu retiré, sinon secret, et réservé à l'usage de ceux qui avaient le droit d'y accéder », lié en somme à l'intimité du pouvoir.

On distingue deux types de *thalami*. D'abord les « grands *thalami* ». Il en subsiste trois ; le plus important est celui conservé aux archives municipales de Montpellier (ms. AA 4) qui a été mis en chantier vers 1247 ; ces *thalami* sont de grands manuscrits de présentation soignée, rédigés en latin ; héritiers des cartulaires du XII^e siècle, ils donnent le texte de la coutume de Montpellier suivie de la copie d'actes divers, lettres royaux, bulles pontificales, statuts consulaires, etc.

La série des « petits *thalami* », qui débute vers 1260, est plus abondante (sept ou huit témoins conservés) et sans doute plus intéressante pour l'historien : plus petits, moins méthodiquement organisés, très majoritairement rédigés en occitan, ces registres ont manifestement été d'un usage constant pour les consuls et les officiers du consulat (bayle, juge, viguier, clavaires, notaires, assesseurs, etc.) et ont généralement été utilisés pendant de longues années ; on y trouve donc, dans un ordre variable, des textes très divers, quelques-uns anciens, la plupart contemporains de la rédaction même du registre : il s'agit d'abord des coutumes de Montpellier, de multiples statuts consulaires, des traités de commerce avec les villes provençales et italiennes et de bien d'autres décisions de l'administration municipale regroupés sous le titre d'« établissements », on trouve aussi les serments prêtés à leur entrée en charge par les consuls et les officiers du consulat, parfois des textes relatifs à la vie religieuse et surtout les « fastes consulaires » (*i.-e.* la liste nominale des consuls et officiers municipaux de l'année) et, sous la dénomination d'« avenimens », le relevé d'événements notables et jugés dignes de mémoire survenus au cours de l'année à Montpellier même ou dans la région ou même plus loin ; ces mentions annalistiques sont absentes ou extrêmement brèves les premières années, elles apparaissent de manière plus régulière dans les années 1220 et prennent une ampleur croissante au début du XIV^e siècle ; fusionnées avec les listes consulaires, elles finissent par occuper près de la moitié des registres.

Le « projet Thalamus » prévoit d'encoder et de mettre en ligne la quasi-totalité de cette documentation, *i.-e.* le *Grand Thalamus* AA 4 et les six principaux petits *thalami* mis en chantier entre 1258 et 1315 par les notaires du consulat. Ce travail, encore inachevé, permet de visualiser simultanément les images numérisées des folios des manuscrits, leur transcription, leur traduction française et les notes historiques souvent très abondantes dont les ont pourvues les éditeurs. L'ensemble est complexe mais clairement présenté et il est inutile d'insister sur les services que cette publication électronique rendra aux historiens et aux philologues.

L'équipe Thalamus qui, sous la direction de Gilda Caïti-Russo et Daniel Le Blévec, respectivement professeur de langue et littérature occitanes médiévales et professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Montpellier, regroupe une dizaine de spécialistes

— historiens, philologues, historiens de l'art, juristes, informaticiens — appartenant principalement à l'université Paul Valéry – Montpellier 3, a cependant tenu à doubler ce vaste projet informatique de la publication d'un livre imprimé (d'autres suivront sans doute) conçu en quelque sorte comme la vitrine de ce grand projet savant qui bénéficie de l'appui financier de diverses instances nationales et régionales de soutien à la recherche. Pour cette édition imprimée, leur choix s'est porté sur le plus récent et le plus complet des petits *thalami*, considéré comme « le Petit Thalamus » par excellence et conservé dans les archives municipales de Montpellier sous la cote AA 9. Commencé après 1315, entièrement rédigé en occitan, le *Petit Thalamus* AA 9 a bénéficié de l'acquis des registres antérieurs et les notations annalistiques, toujours précédées des listes consulaires de l'année, peuvent désormais se développer librement et couvrir des pages entières du registre, au lieu des quelques lignes qu'elles occupaient à l'origine. Pour ne citer qu'un exemple, les annales des années 1365, 1366 et 1367 n'occupent respectivement pas moins de 3, 5 et 7 pages in-4° de l'édition imprimée. Les éditeurs du volume ont donc choisi de ne publier que ces éléments historiographiques, réservant les documents diplomatiques, plus répétitifs, pour la version numérisée et mise en ligne où on les retrouvera en parallèle du texte des autres petits *thalami* antérieurs et moins complets.

On imagine facilement tout l'intérêt historique de ce qui est publié ici sous le titre d'« Annales occitanes ». Il y a d'abord l'intérêt des données factuelles. Les annales occitanes permettent par exemple de reconstituer les listes complètes de consuls et d'officiers municipaux de 1204 – date à dire vrai plutôt symbolique (« Aysso es lo comessamen del consolat ») – à 1426. Elles font aussi mention de menus événements – mariages ou décès, rixes de voisinage, phénomènes météorologiques, épidémies, célébrations religieuses, etc. – inconnus par ailleurs et qui viennent enrichir la chronique de la vie quotidienne des Montpelliérains de la fin du Moyen Âge. Il s'agit cependant plus souvent de faits connus, parfois de rappels d'un passé plus ou moins lointain, mais leur mention est tout aussi intéressante car les diverses échelles dont ils relèvent — locale, régionale, nationale, internationale — traduisent les conditions de circulation de l'information à cette époque et l'horizon qui délimitait la vision que les Montpelliérains, en tout cas les élites municipales, se faisaient de leur environnement géographique, économique, social et politique. On constate par exemple sans surprise que le rattachement définitif de Montpellier au domaine royal (1349) a quelque peu détourné le regard des Montpelliérains de l'espace méditerranéen, lieu des échanges maritimes et théâtre des croisades auxquelles ils étaient très attentifs, pour le reporter vers le royaume de France et les vicissitudes de la guerre de Cent Ans qu'il traversait alors.

Bref, à travers la constitution méthodique d'une historiographie urbaine originale, c'étaient la conscience que la ville avait d'elle-même et la définition de son identité, qui se jouaient grâce aux notaires de la Commune et aux usagers du *Petit Thalamus*, c'est-à-dire les consuls et leurs officiers, soucieux d'enter cette mémoire de la ville dans le fonctionnement autonome des institutions communales qui avaient définitivement supplanté depuis 1204 l'ancienne seigneurie des Guilhem. Le registre AA 9 est resté en usage jusqu'au XVII^e siècle mais les « Annales occitanes » s'interrompent brutalement, on saisit mal pourquoi, en 1426 pour ne reprendre qu'en 1502 mais sous la forme bien différente d'une « chronique française » qui va jusqu'en 1604 et est d'ores et déjà accessible en ligne avec un commentaire historique (en attendant une éventuelle publication imprimée). Cette chronique française est au demeurant

fort intéressante, mais le changement de langue illustre bien l'irrésistible « francisation » des élites montpelliéraines et de leur culture au XVI^e siècle.

Pour revenir au volume qui est l'objet de cet hommage, je laisse au lecteur le plaisir de découvrir au fil des pages, dans leur immédiateté quotidienne et dans la langue du temps, sans le filtre du latin savant, les mille et une notations de cette manière de journal collectif qui reflètent les craintes et les hantises des Montpelliérains de la fin du Moyen Âge, leurs curiosités et leurs étonnements. Une première version imprimée du *Petit Thalamus* avait bien été publiée en 1836-1840 mais, devenue quasi introuvable, souvent défectueuse, dépourvue de toute annotation historique, elle ne pouvait donner qu'une idée bien imparfaite de la richesse de cette documentation. Il en va tout autrement avec la présente édition. Les maîtres d'œuvre l'ont en effet pourvue d'une introduction détaillée, à la fois codicologique et diplomatique, linguistique et artistique (car le *Petit Thalamus*, qui est un manuscrit soigné, comporte des initiales enluminées et des ornements marginaux) et surtout ils ont fait suivre le texte des « Annales occitanes » de copieuses notes historiques et d'un précieux *index nominum et locorum*. Et tous ces éléments se retrouvent ou se retrouveront, je l'ai dit, dans la version électronique plus complète accessible à l'adresse <http://thalamus.huma-num.fr>.

Au total, nous avons donc là une entreprise exemplaire à la fois par son apport documentaire, son contenu historique et sa conception méthodologique dont il faut féliciter sans réserve les initiateurs et les collaborateurs. »